

Plan de services en français

2021–2022

Communautés, Culture et Patrimoine

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021
Plan de services en français
Ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine
Avril 2021
ISBN : 978-1-77448-115-8

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2021–22”

Table des matières

Réponses aux demandes en français	2
Inventaire des services en français	2
Coordonnatrice des services en français	4
Contribution à la préservation et à l’essor de la communauté acadienne et francophone	5
Progrès réalisés par rapport aux buts et aux objectifs pour 2020–2021	7
Buts, objectifs et mesures prévues pour 2021–2022	14

Réponses aux demandes en français

Le Ministère reconnaît l'importance de ses obligations visant à répondre aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone dans la langue de son choix. Il a une politique sur la communication écrite et orale en français selon laquelle toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français. Dans la mesure du possible, les demandes orales du public de communiquer en français sont traitées par un membre du personnel bilingue.

Inventaire des services en français

Affaires acadiennes et Francophonie

Tout le personnel de l'OAAF est bilingue (français et anglais). Tous les services sont offerts et accessibles en français, y compris les publications et le matériel destinés au public comme le rapport annuel sur les progrès du gouvernement dans la prestation de services en français, de même que le site Web et les communiqués de l'OAAF. L'OAAF offre des programmes, des outils et des ressources qui aident le gouvernement à fournir des services en français. Cela comprend des cours de français pour les fonctionnaires, des ateliers de sensibilisation à la communauté acadienne et francophone et aux obligations imposées par la [Loi sur les services en français](#) et son [règlement](#), ainsi que le programme d'identification visuelle *Bonjour!*

Archives, musées et bibliothèques

Archives de la Nouvelle-Écosse

Les Archives de la Nouvelle-Écosse offrent des services sur place à 6 000 visiteurs chaque année, mais ont décidé en 2020–2021 d'accueillir des chercheurs sur place sur rendez-vous uniquement. Elles participent au programme *Bonjour!* et offrent leurs services en français aux visiteurs en personne, par courriel et par la poste.

Le [site Web](#) contient près de 20 expositions virtuelles, des guides de ressources et des bases de données interrogeables en français. Le contenu en ligne (photographies historiques, bases de données de renseignements et articles explicatifs) est offert en français aux écoles secondaires de la province pour appuyer le programme d'études et aider les élèves dans leurs projets et leurs travaux. On profite de la mise à jour annuelle du site pour ajouter plus de contenu en français.

Musée de la Nouvelle-Écosse

Le Musée de la Nouvelle-Écosse compte 28 établissements dans la province. Le [Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse](#), situé à Pubnico-Ouest-le-Bas, présente l'histoire du peuple acadien en français et en anglais et reçoit des fonds de fonctionnement du Ministère chaque année.

De nombreux musées provinciaux ont des interprètes qui parlent français ainsi que des affiches et des expositions bilingues. Le [site Web](#) du Musée de la Nouvelle-Écosse comporte des fiches d'information et des renseignements en français pour les visiteurs. Le guide du Musée de la Nouvelle-Écosse est offert en français. Il est possible de le consulter aux établissements du Musée ainsi qu'aux centres d'information aux visiteurs.

Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse

Le règlement sur le financement qui découle de la loi sur les bibliothèques de la Nouvelle-Écosse ([Libraries Act](#)) prévoit le versement d'une subvention provinciale de fonctionnement pour la prestation

de services en français aux conseils des bibliothèques régionales dans les régions où la population francophone dépasse 10 % de la population totale, et ce, chaque année. Cette subvention de fonctionnement aide les conseils des bibliothèques régionales à offrir des services en français. Deux conseils sont admissibles à cette subvention, soit le Eastern Counties Regional Library Board et le Western Counties Regional Library Board. Tous les deux emploient des francophones et ont des sites Web, des programmes et des collections en français.

La Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse produit en français beaucoup de matériel pertinent destiné au public, notamment des dépliants et d'autres documents promotionnels et informatifs tels que le dépliant [Venez jeter un coup d'œil!](#) Le Rapport annuel de la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse est accessible en français sur son [site Web](#).

Les neuf conseils de bibliothèques régionales recueillent et distribuent des ressources en français sous de nombreux formats, y compris des livres, des bases de données, de la musique, des films et des livres audio. Partout dans la province, les personnes qui ont une carte d'utilisateur des bibliothèques publiques peuvent accéder aux livres électroniques et aux livres audio en français de la collection numérique.

Communications Nouvelle-Écosse

Le Ministère respecte les lignes directrices de Communications Nouvelle-Écosse pour la publication des communiqués en français. L'OAAF publie tous ses communiqués en français et compte sur les services d'un conseiller en communications bilingue. Des entrevues peuvent être accordées aux médias en français sur demande.

Collectivités, sports et loisirs

Le Ministère appuie les collectivités en les aidant à se doter de moyens et à offrir des programmes culturels, récréatifs et sportifs. Chaque année, il travaille de concert avec les membres de l'Association canadienne des entraîneurs afin de veiller à ce que tous les documents sur l'entraînement pertinents soient offerts en français. Le Ministère soutient aussi chaque année les Jeux de l'Acadie, événement culturel important pour les jeunes Acadiens.

Le Ministère travaille activement avec la communauté acadienne et francophone pour répondre à ses besoins en matière d'infrastructures communautaires et récréatives. Les programmes de subventions du Ministère soutiennent de tels objectifs, y compris la création de tout affichage en français pour les infrastructures récréatives dans la collectivité.

Le soutien communautaire prend différentes formes, qu'il s'agisse de fournir une aide pour soutenir les collectivités du point de vue de la sécurité alimentaire ou du financement des principaux moyens de transport, qui permettent aux citoyens d'accéder facilement aux ressources communautaires. Le Ministère soutient chaque année des organismes acadiens et francophones et les encourage à présenter des demandes pour tous les programmes et les prix. Il s'assure également qu'un représentant de la communauté acadienne et francophone est membre du comité de sélection des Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire.

La collaboration avec l'OAAF pour soutenir les possibilités de renforcement des capacités et de programmation dans les communautés acadiennes et francophones se poursuit, et l'offre de services en français continue de s'élargir.

Développement de la culture et du patrimoine

Chaque année, le Ministère décerne le Prix Grand-Pré qui célèbre des œuvres qui reflètent les valeurs culturelles, les arts littéraires, les arts visuels et l'artisanat acadiens. Les renseignements au sujet du prix sont donnés en français et en anglais.

Le Ministère encourage les gens de la Nouvelle-Écosse des différentes collectivités, y compris de la communauté acadienne et francophone, à se porter bénévoles pour participer aux jurys d'évaluation par les pairs pour tous les programmes de financement et les prix du Ministère. Quand une demande dans le cadre des programmes de subventions aux particuliers est reçue en français, c'est un comité d'évaluation francophone qui l'évalue.

Le Ministère travaille étroitement avec le Conseil de leadership pour la création en Nouvelle-Écosse et le conseil d'Arts Nouvelle-Écosse, dont les processus d'adhésion visent à encourager la diversité. Par leur composition, ces partenariats entre le gouvernement et le secteur culturel visent à atteindre un certain équilibre entre les disciplines artistiques, la culture et les communautés. Ces deux conseils comptent actuellement des membres de la communauté acadienne et francophone.

Dans le cadre du Programme d'aide aux musées communautaires, le Ministère offre également une aide financière aux musées de la communauté acadienne et francophone, notamment le Musée de l'église Sainte-Marie (Pointe-de-l'Église), Les Trois Pignons (Chéticamp) et le Musée des Acadiens des Pubnicos (Pubnico-Ouest). De plus, il travaille étroitement avec l'équipe de la Société nationale de l'Acadie chargée de la mise en œuvre de la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale.

Politique et services généraux

La Division de la politique et des services généraux est chargée de l'élaboration des politiques générales, de la planification stratégique, de la recherche, de l'évaluation, des relations intergouvernementales, de la gestion de l'information et du risque, de la gestion des subventions ainsi que de l'administration de l'ensemble du Ministère.

L'Unité de recherche de la Direction fournit à la communauté acadienne et francophone des occasions de contribuer à la recherche pour en apprendre plus sur la culture de la Nouvelle-Écosse et ses avantages économiques et sociaux. L'Unité des politiques offre de l'aide et des conseils au Comité de coordination des services en français, s'il y a lieu.

Le Ministère publie son énoncé de mandat et son compte rendu des activités en français. Les deux documents figurent sur le site Web du Ministère.

Coordonnatrice des services en français

La coordonnatrice des services en français représente le Ministère au Comité de coordination des services en français qui aide et conseille le gouvernement relativement à l'application de la *Loi sur les services en français*. Chaque coordonnateur est chargé de préparer chaque année le plan de services en français de son ministère.

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le Ministère reconnaît l'importance des services en français, et son personnel s'acquitte de ses obligations en vertu de la [Loi sur les services en français](#) et de son [règlement](#). Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Le Ministère contribue de manière importante à la préservation, à la promotion et au soutien des ressources culturelles, des bibliothèques et des musées de la communauté acadienne et francophone, et il apporte un soutien important à la prestation de services gouvernementaux provinciaux en français. La culture et le patrimoine acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse sont préservés dans le cadre du travail de conservation et d'archivage du Ministère. Le Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse, qui fait partie du réseau des établissements du Musée de la Nouvelle-Écosse, offre aux visiteurs la possibilité de faire l'expérience de la vie dans un village acadien du début des années 1900. Les Archives de la Nouvelle-Écosse possèdent une importante collection de documents sur la communauté acadienne que la population peut consulter par catalogue ou en ligne. Le public a accès à d'anciens numéros du [Courrier de la Nouvelle-Écosse](#) (1937–2002) en format numérique.

Le Ministère appuie également les activités liées à la culture, au patrimoine et aux bibliothèques dans les régions acadiennes et francophones. Les fonds versés dans le cadre de diverses subventions culturelles et ceux qui proviennent du fonds communautaire « Vive l'Acadie » contribuent à l'avancement des artistes et des organismes culturels acadiens et francophones. Le Ministère remet chaque année le Prix Grand-Pré pour appuyer et souligner le travail d'un artiste acadien ou francophone. Des fonds de fonctionnement sont offerts aux bibliothèques et aux musées qui sont situés dans les régions acadiennes et francophones ou qui servent la population acadienne et francophone. Ces fonds incluent le financement spécial réservé à la communauté acadienne et francophone pour augmenter les collections francophones des bibliothèques dans les régions admissibles. Grâce à cette aide financière, la communauté acadienne et francophone profite d'un meilleur accès aux ressources des bibliothèques, des archives et des musées dans sa langue maternelle.

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (OAAF) joue un rôle central dans l'appui à l'élaboration et à la prestation des services en français au sein du gouvernement provincial en offrant des programmes et des services pour contribuer à renforcer la capacité d'offrir des services en français de façon proactive. Cela comprend les cours de français pour les fonctionnaires, le programme d'identification *Bonjour!* et l'allocation de fonds provenant de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français. Le travail de l'OAAF vise à ce que le gouvernement soit conscient des priorités de la communauté acadienne et francophone et que les besoins de cette dernière soient pris en compte dans la prestation de services par le gouvernement. L'OAAF appuie fréquemment d'importantes initiatives communautaires comme la création de médias francophones.

Le Ministère reconnaît que l'accès à des services gouvernementaux de qualité en français contribue au mieux-être culturel, économique et social de la communauté acadienne et francophone, et qu'il contribue aussi à la croissance et au développement continus de cette dernière. Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en joignant les conseils, les agences et les commissions du gouvernement. Les places vacantes sont régulièrement annoncées par le Bureau du conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français

Catherine Kelly (Catherine.Kelly@novascotia.ca, 902-424-7947)

Progrès réalisés par rapport aux buts et aux objectifs de 2020–2021

Le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023 sert de guide pour l'élaboration, la prestation et l'élargissement des services gouvernementaux en français. Il appuie aussi le développement à long terme et la pérennité de la communauté acadienne et francophone. Le Ministère établit ses buts et ses objectifs pour répondre aux trois objectifs stratégiques du présent plan et pour appuyer les priorités stratégiques du [Plan d'action pour la culture](#). Les progrès réalisés par le Ministère par rapport à l'atteinte des buts et objectifs en 2020–2021 sont présentés ci-dessous :

Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

Le Ministère élaborera des politiques et des procédures pour appuyer le respect total de la *Loi sur les services en français* et il les appliquera.

- **Accroître la sensibilisation à l'engagement, aux obligations du Ministère et aux services offerts en vertu de la *Loi sur les services en français***

Affaires acadiennes et Francophonie

- Présidé le Comité de coordination des services en français et tenu des réunions en ligne pour échanger de bonnes pratiques, sensibiliser aux besoins de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'élaborer des normes et des politiques pour la prestation de services en français.
- Continué à renforcer et à faire connaître le rôle des coordonnateurs des services en français.
- Fait des présentations d'une heure aux employés du gouvernement sur l'histoire et la culture acadiennes ainsi que sur les obligations du gouvernement en matière de services en français.

Politique et services généraux

- Affiché le plan annuel de services en français du Ministère en anglais et en français sur son site Web.
- Publié la traduction du compte rendu des activités du Ministère pour 2019–2020.
- Publié la traduction du plan d'affaires du Ministère pour 2020–2021.

- **Offrir des programmes et des services aux employés pour aider à l'application de la *Loi sur les services en français***

Affaires acadiennes et Francophonie

- Coordonné l'offre de formations en français aux employés du gouvernement, notamment en proposant des options de cours en ligne supplémentaires.
- Continué de financer la traduction de la correspondance et des documents du Ministère.

- Terminé les révisions à l'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie » et a offert des séances à plus de 100 employés du gouvernement pour faire connaître la communauté acadienne et francophone et les obligations du gouvernement en matière de services en français.
- **Fournir des politiques et des conseils et appuyer les initiatives acadiennes et francophones**
 - Politique et services généraux**
 - Continué d'appuyer le travail de l'OAAF pour renforcer la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.
 - Offert des conseils sur les lois, les règlements et la prestation des services en français dans la province.
 - Tenu à jour un site Web bilingue pour le Ministère.

Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public

Le Ministère évaluera et améliorera l'offre active et la prestation de services en français à la communauté acadienne et francophone.

- **Augmenter l'accès aux renseignements, aux documents, aux outils, aux programmes et à la formation en français**
 - Affaires acadiennes et Francophonie**
 - Publié des documents de façon cohérente en français et en anglais et maintenu une présence bilingue sur le site Web.
 - Appuyé la mise en œuvre des Lignes directrices sur les communications en français révisées à l'échelle du gouvernement.
 - Affaires afro-néo-écossaises**
 - Envoyé le contenu pertinent à l'OAAF aux fins de distribution à la communauté acadienne et francophone, y compris des groupes communautaires et les écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).
 - Créé une affiche bilingue pour le Mois du patrimoine africain, qui a été distribuée aux écoles francophones et aux différents groupes communautaires
 - Présenté chaque semaine en français des proverbes africains et des histoires de la diaspora africaine.
 - Traduit en français des messages d'intérêt public ainsi que des informations publiées sur le site Web des Affaires afro-néo-écossaises (ANSA).

Archives, musées et bibliothèques

- Traduit l'introduction de *Looking Back, Moving Forward: Documenting the Heritage of African Nova Scotians*, ressource en ligne publiée par les Archives de la Nouvelle-Écosse en février 2020.
- Ajouté du contenu en français au module de transcription des Archives de la Nouvelle-Écosse en vue d'une transcription participative.
- Réalisé une entrevue en français avec CBC/Radio-Canada pour présenter l'outil de transcription des Archives de la Nouvelle-Écosse.
- Placé des panneaux de signalisation en français en lien avec la COVID-19 dans les sentiers de la ferme Ross, du musée de la maison Lawrence, de la maison McCulloch, du musée et parc du domaine Uniacke, du musée de la maison Haliburton et du Centre patrimonial des loyalistes noirs. Les panneaux ont été fournis par la Nova Scotia Trails Federation.
- Publié sur le site Web du Musée de la Nouvelle-Écosse la version en français du guide du Musée de la Nouvelle-Écosse.
- Choisi un nouveau système de gestion des collections des musées qui prendra en charge les caractères du français dans les registres des collections.
- Ajouté 1 022 notices en français et bilingues au catalogue de la bibliothèque partagée.

Collectivités, sports et loisirs

- Traduit en français les lignes directrices et le formulaire de demande du Programme d'accessibilité communautaire.
- Offert le Programme de prise en charge avant et après l'école en français. (Cela comprenait tous les documents et les ressources pour les fournisseurs ainsi que des ateliers favorisant le renforcement des capacités.) Ce programme a été offert à deux écoles du Centre scolaire acadien provincial.
- Offert en français les lignes directrices et le formulaire de demande de subvention du Programme de prise en charge avant et après l'école en français.
- Collaboré avec des partenaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ainsi que des animateurs externes afin d'élaborer un programme en français pour les modules de formation du Programme de prise en charge avant et après l'école.
- Accordé des fonds afin de créer de nouveaux sites Web pour tous les fournisseurs de transport communautaire. Les sites Web de La Coopérative de transport de Chéticamp (L'Acabie) et de la société Le Transport de Clare sont désormais en français et en anglais.

Division de la culture et du patrimoine

- Fourni des renseignements sur les programmes de financement et les prix du Ministère en français en ligne, dont les programmes de financement d'Arts Nouvelle-Écosse et d'Events Nova Scotia.
- Arts Nouvelle-Écosse a mis en place des comités d'évaluation par les pairs de langue française dans le cadre de son processus d'évaluation des subventions.

Politique et services généraux

- Fourni des données, du contenu et des résultats en français du Compte satellite de la culture (CSC) et de l'étude liée à l'Indice culturel de la Nouvelle-Écosse et deux outils de recherche statistique utilisés par le Ministère pour en savoir plus sur les avantages économiques et sociaux et la valeur de la culture dans notre province. Partagé les infographies en français des données les plus récentes du CSC, qui ont été publiées à l'automne 2020. Les données les plus récentes du sondage sur l'indice culturel de la Nouvelle-Écosse ont été publiées au printemps 2020.

- **Soutenir l'essor des communautés acadiennes et francophones et l'élaboration de ressources culturelles**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Géré le Fonds communautaire « Vive l'Acadie », grâce auquel des dons communautaires s'élevant à 45 000 \$ ont directement soutenu des projets culturels dans des communautés acadiennes et francophones à travers la province.
- Offert du soutien, de la promotion et de l'aide pendant diverses activités célébrant les cultures acadiennes et francophones, dont la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes, le Mois de la Francophonie et les Rendez-vous de la Francophonie.
- Géré l'Accord de coopération et d'échanges entre les gouvernements du Québec et de la Nouvelle-Écosse afin de soutenir conjointement des activités de développement communautaire organisées par les organismes de la communauté francophone et acadienne en matière d'éducation, de culture, de tourisme, de communication et d'immigration.
- Continué de soutenir les activités culturelles et le développement communautaire dans la communauté acadienne et francophone.

Affaires afro-néo-écossaises

- S'est associé avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour projeter le film Toussaint Louverture et le documentaire sur la révolution haïtienne dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) pendant le Mois du patrimoine africain 2021.

Archives, musées et bibliothèques

- Accordé plus de 343 000 \$ en fonds de fonctionnement au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse.

- Fait traduire des documents à l'appui des trousseaux d'analyse du radon à emprunter, que l'on peut emprunter dans les bibliothèques publiques.
- Fait traduire des documents sur les protocoles liés à la COVID-19 pour la Bibliothèque régionale Eastern Counties.
- Fait traduire les documents « Comment la bibliothèque peut aider les enseignants » et « Comment la bibliothèque peut aider les familles » pour la Bibliothèque régionale Eastern Counties. Ces documents présentent les services que l'on peut obtenir en ligne avec une carte de Bibliothèque régionale Eastern Counties.
- Fait traduire le rapport annuel 2017-2018 de la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse.

Collectivités, sports et loisirs

- Fourni un financement annuel au comité provincial des Jeux de l'Acadie ainsi que 12 000 \$ dans le cadre du programme sur la COVID-19 pour les organismes multisports.
- Fourni un financement annuel à la Coopérative de Transport de Chéticamp Ltée. et Le Transport de Clare à travers le Programme d'aide au transport communautaire (PATC).
- Accordé des fonds à *L'Acadie* pour l'ajout d'un véhicule à son parc dans le cadre du Programme d'aide au transport accessible.
- Accordé des fonds au Clare Columbus Club et à la Légion royale canadienne à Chéticamp, dans le cadre du Programme d'aide au transport accessible, pour installer des toilettes accessibles dans leurs locaux.

Développement de la culture et du patrimoine

- Accordé 95 247 \$ à des organismes et à des institutions communautaires acadiens et francophones, y compris des fonds de fonctionnement au Conseil des arts de Chéticamp.
- Accordé 21 826 \$ en fonds d'urgence pour la COVID-19 au titre du Programme d'aide financière d'urgence pour les organismes artistiques et culturels.
- Remis le Prix Grand-Pré 2020 à l'acteur, comédien et scénariste acadien Ryan Doucette de Clare, en Nouvelle-Écosse.

- **Promouvoir et appuyer l'utilisation de l'offre active en français par le personnel de première ligne**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Convoqué à nouveau un sous-comité interministériel pour promouvoir l'offre active de services en français par le gouvernement et discuter du nouveau lancement du programme *Bonjour!*

- Collaboré avec la communauté acadienne et francophone pour faire connaître les services offerts en français.
- Discuté de moyens de célébrer l'excellence dans la prestation de services en français.

Objectif stratégique 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

Le Ministère continuera à améliorer la communication et la collaboration pour engager et appuyer la communauté acadienne et francophone.

- **Communiquer avec la communauté acadienne et francophone dans la langue de son choix pour veiller à avoir une contribution et une représentation efficaces lors des consultations et des occasions de collaboration.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Resté informé des questions prioritaires au sein de la communauté acadienne et francophone par l'entremise du comité consultatif auprès du ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie.
- Continué d'établir et d'entretenir des relations soutenues avec la communauté acadienne, notamment la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et ses membres, grâce à des réunions virtuelles et à des contacts réguliers.
- Consulté des organismes communautaires acadiens et francophones pour rester au courant de leurs besoins et collaboré à la recherche de solutions à certains problèmes.
- Passé en revue et révisé les Lignes directrices sur les communications en français afin d'aider les ministères et autres institutions gouvernementales dans leurs consultations auprès de la communauté acadienne et francophone en français.

- **Créer des occasions pour des partenariats transculturels et interministériels avec les communautés acadiennes et francophones.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Fourni un soutien à l'Office de l'immigration pour attirer des immigrants francophones en Nouvelle-Écosse.

Affaires gaéliques

- Fait traduire en français le guide *La Nouvelle-Écosse gaélique : Guide de ressources* à l'intention des enseignants des écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et des écoles d'immersion en français.

- **Améliorer les communications en français avec la communauté acadienne et francophone en respectant les Lignes directrices sur la communication en français élaborées pour le gouvernement.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Fait la promotion des services gouvernementaux et des informations sur la santé en français dans les médias sociaux, dont Facebook (@Affairesacadiennes) et Twitter (@GouvNE).
- Collaboré avec Communications Nouvelle-Écosse pour examiner l'efficacité des lignes directrices sur les communications en français.

Buts, objectifs et mesures prévues en 2021–2022

Le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023 sert de guide pour l'élaboration, la prestation et l'élargissement des services gouvernementaux en français. Il appuie aussi le développement à long terme et la pérennité de la communauté acadienne et francophone. Le Ministère établit ses buts et ses objectifs pour répondre aux trois objectifs stratégiques de ce plan et pour appuyer les priorités stratégiques du Plan d'action pour la culture. Les mesures prévues par le Ministère pour atteindre ces buts et ces objectifs en 2021–2022 sont décrites ci-après.

Objectif stratégique 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

Le Ministère élaborera des politiques et des procédures pour appuyer le respect total de la *Loi sur les services en français* et il les appliquera.

- **Accroître la sensibilisation à l'engagement, aux obligations du Ministère et aux services offerts en vertu de la *Loi sur les services en français*.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Présider le Comité de coordination des services en français et offrir un milieu pour échanger sur les meilleures pratiques, faire connaître les besoins de la communauté acadienne et francophone et élaborer des normes et des politiques pour la prestation des services en français.
- Continuer à renforcer et à promouvoir le rôle des coordonnateurs des services en français.
- Présenter aux nouveaux employés des exposés sur l'obligation du gouvernement d'offrir des services en français lors des séances organisées par le personnel de l'OAAF.

Politique et services généraux

- Publier le plan annuel des services en français du Ministère.
- Publier le compte rendu des activités et le plan d'affaires du Ministère en français et en anglais.

Affaires gaéliques

- Continuer à collaborer avec l'OAAF pour sensibiliser et promouvoir l'inclusion dans l'optique d'un patrimoine culturel immatériel à travers laquelle les programmes et les services peuvent être examinés et évalués.

- **Offrir des programmes et des services aux employés pour aider à l'application de la *Loi sur les services en français*.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Coordonner l'offre de cours de français aux fonctionnaires.

- Continuer de fournir des fonds pour la traduction de la correspondance et des documents des ministères.
- Offrir l'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie » aux fonctionnaires pour les sensibiliser à la communauté acadienne et francophone et aux obligations du gouvernement quant au respect des services en français.
- **Fournir des politiques et des conseils et appuyer les initiatives acadiennes et francophones.**
 - Politique et services généraux**
 - Appuyer la prestation et le succès des projets et des initiatives énoncés dans le Plan d'action pour la culture qui ont trait aux communautés acadiennes et francophones.
 - Conseiller le Ministère pour qu'il fasse la promotion de la prise en considération des services en français dans ses activités publiques.

Objectif stratégique 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

Le Ministère évaluera et améliorera l'offre active et la prestation de services en français à la communauté acadienne et francophone.

- **Améliorer l'accès aux renseignements, aux documents, aux outils, aux programmes et à la formation en français.**
 - Affaires acadiennes et Francophonie**
 - Publier en français et en anglais les documents de l'OAAF et maintenir une présence bilingue sur le site Web.
 - Appuyer la mise en œuvre des Lignes directrices sur les communications en français au sein du gouvernement.
 - Affaires afro-néo-écossaises**
 - Veiller à ce que le contenu pertinent (profitable aux deux groupes) soit en français et distribué dans la communauté acadienne et francophone, y compris aux groupes communautaires et aux écoles du Conseil scolaire acadien provincial.
 - Faire traduire l'affiche pour le Mois du patrimoine africain de 2022 et distribuer cette affiche aux écoles francophones et aux groupes communautaires et promouvoir les activités au programme.
 - Veiller à ce que la version française des messages ou des renseignements d'intérêt public soit affichée sur le site Web.

Archives, musées et bibliothèques

- Faire traduire le contenu de la nouvelle trousse d'orientation et d'inscription pour les chercheurs des Archives de la Nouvelle-Écosse.
- Faire traduire la partie « How-to-Use » du document en ligne des Archives de la Nouvelle-Écosse intitulé *Looking Back, Moving Forward: Documenting the Heritage of African Nova Scotians*.
- Faire traduire les informations du site Web se rapportant à la trousse d'outils du Musée de la Nouvelle-Écosse pour les programmes des écoles.
- Faire traduire du matériel et du contenu de programmes pour les projets de revitalisation de l'interprétation au Musée de la Nouvelle-Écosse.
- Faire traduire les panneaux d'interprétation et les affiches d'orientation des établissements du Musée de la Nouvelle-Écosse.
- Créer un dépliant en français pour l'exposition *Glamour + Labour: Clairtone in Nova Scotia* au Museum of Industry.
- Cataloguer des parties de notices d'objets patrimoniaux acadiens en français après l'installation du nouveau système de gestion des collections.
- Fournir en français les mises à jour du manuel d'exploitation et des ressources du Musée de la Nouvelle-Écosse.
- Bien faire connaître les options et les responsabilités des bibliothèques par rapport à la langue française et soutenir le réseau régional de bibliothèques publiques par des demandes de financement ou des services en nature pour favoriser de nouveaux travaux.
- Maintenir la subvention provinciale pour les services en français pour les bibliothèques publiques du réseau régional qui sont admissibles dans le cadre du nouveau modèle de financement des bibliothèques.
- Poursuivre le catalogage des ressources en français des bibliothèques.
- Dans la mesure du possible, soutenir le développement de la collection de livres électroniques en français avec les fonds disponibles.

Collectivités, sports et loisirs

- Offrir des modules de formation d'entraîneur en français pour différents sports (sur demande).
- Offrir le Programme de prise en charge avant et après l'école en français aux écoles du Centre scolaire acadien provincial.

- Augmenter le nombre d'outils en français pour les programmes de financement communautaire.
- Fournir des fonds de fonctionnement aux fournisseurs de services de transport communautaires dans la communauté acadienne et francophone.

Développement de la culture et du patrimoine

- Fournir des outils en français pour les programmes de financement et les prix liés à la culture.

Politique et services généraux

- Quantifier et communiquer la valeur économique et sociale de la culture par la publication des résultats du Compte satellite de la culture du Canada et des projets liés à l'indice culturel du Ministère. Veiller à ce que les données du Compte satellite de la culture de la Nouvelle-Écosse soient disponibles en français.

Affaires gaéliques

- Envisager un partenariat avec le Musée de la ferme Ross afin d'inclure et de promouvoir l'interprétation en français et en gaélique et les expériences liées à la culture.

○ **Soutenir l'essor des communautés acadiennes et francophones et l'élaboration de ressources culturelles.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Gérer le Fonds communautaire « Vive l'Acadie » pour la réalisation de projets culturels dans les communautés acadiennes et francophones partout dans la province.
- Soutenir, organiser et promouvoir des activités et des événements pour reconnaître la culture acadienne et francophone, notamment la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes, le Rendez-vous annuel de la francophonie et la Journée internationale de la Francophonie.
- Gérer l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui vise à appuyer conjointement des activités de développement communautaire entreprises par les organismes de la communauté acadienne et francophone, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la culture, du tourisme, des communications et de l'immigration.
- Soutenir les activités culturelles et le développement communautaire au sein de la communauté acadienne et francophone.

Affaires afro-néo-écossaises

- Travailler avec l'OAAF pour faire venir en Nouvelle-Écosse, à l'automne 2021, la production de danse BOW'T TRAIL Retrospek de Rhodnie Désir.

- Travailler avec l'OAAF pour offrir des activités pendant le Mois du patrimoine africain de 2022.
- Collaborer avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour projeter le film Toussaint Louverture et le documentaire sur la révolution haïtienne dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) pendant l'année scolaire.

Archives, musées et bibliothèques

- Fournir de l'aide pour des services de traduction aux bibliothèques publiques du réseau régional et octroyer des fonds pour la traduction des collections et l'élaboration de programmes pour des projets à venir, au besoin.
- Fournir des fonds de fonctionnement au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse.

Collectivités, sports et loisirs

- Fournir un financement annuel au Comité provincial des Jeux de l'Acadie.
- Accorder du financement pour des projets aux organismes de la communauté acadienne et francophone.
- Inviter les mises en candidature de la communauté acadienne et francophone aux Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire et aux Prix provinciaux du bénévolat.

Développement de la culture et du patrimoine

- Fournir un soutien opérationnel aux organismes artistiques, culturels et patrimoniaux acadiens et francophones.
- Collaborer avec la communauté acadienne et francophone pour élaborer un plan de relance à long terme en lien avec la COVID-19 pour le secteur des arts, de la culture et du patrimoine.
- Fournir un soutien financier important à différentes célébrations organisées par les Acadiens.
- Décerner le Prix Grand-Pré à un artiste acadien ou francophone.
- Offrir un soutien à la communauté acadienne pour la préparation du [Congrès mondial acadien 2024](#) afin de mettre en valeur la région de Clare – Argyle.

- **Promouvoir et appuyer l'utilisation de l'offre active en français par le personnel de première ligne.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Créer de nouveaux produits pour promouvoir l'offre active des services en français par le gouvernement (p. ex. des vidéos et des affiches).

- Élaborer une stratégie de communication pour relancer le programme *Bonjour!*
- Travailler avec la communauté acadienne et francophone pour accroître la sensibilisation aux services offerts en français.
- Entreprendre des mesures pour reconnaître la prestation de services en français et en célébrer l'excellence.

Objectif stratégique 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

Le Ministère continuera à améliorer la communication et la collaboration pour engager et appuyer la communauté acadienne et francophone.

- **Communiquer avec la communauté acadienne et francophone dans la langue de son choix pour veiller à avoir une contribution et une représentation efficaces lors des consultations et des occasions de collaboration.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Obtenir des renseignements sur les priorités de la communauté acadienne et francophone auprès du Comité consultatif de la ministre responsable de l'OAAF.
- Continuer d'établir et d'entretenir des relations avec la communauté acadienne et francophone, c'est-à-dire la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et ses membres.
- Consulter les organismes de la communauté acadienne et francophone pour rester au courant de ses besoins et collaborer pour trouver des solutions aux problèmes soulevés.
- Revoir et modifier les lignes directrices pour aider les ministères et les autres institutions du gouvernement quand ils tiennent des consultations en français avec la communauté acadienne et francophone.

- **Créer des occasions pour des partenariats transculturels et interministériels avec les communautés acadiennes et francophones.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Appuyer l'Office de l'immigration lors d'activités pour attirer des immigrants francophones en Nouvelle-Écosse.

Affaires afro-néo-écossaises

- Continuer d'établir un rapport entre la communauté afro-néo-écossaise et la communauté acadienne et francophone.
- Travailler avec le réseau d'information afro-néo-écossais et la communauté acadienne et francophone pour promouvoir des activités du Mois du patrimoine africain et chercher des partenariats pour l'inclusion d'informations en français pendant ce mois.

- Faire le suivi du Mois du patrimoine africain 2022 pour connaître le nombre d'activités tenues par la communauté acadienne et francophone.

Affaires gaéliques

- Faire une présentation en français lors de la journée d'exploration de carrières, qui est organisée par Canadian Parents for French. La présentation portera sur la langue et la culture gaéliques : mots et expressions pour se présenter et parler de sa généalogie, noms de famille et chanson pour les activités de foulage de la laine.
- Continuer à chercher et à soutenir des occasions de présenter et de fournir des informations en français sur les Gaëls et la langue, la culture et l'identité gaéliques en Nouvelle-Écosse aux écoles publiques francophones et acadiennes de la province.

Collectivités, sports et loisirs

- Continuer à travailler avec l'OAAF pour soutenir les occasions de développement des capacités communautaires et des programmes pour la communauté acadienne et francophone.

Développement de la culture et du patrimoine

- Travailler avec l'OAAF pour mieux faire connaître les occasions de programmes culturels pour la communauté acadienne et francophone.

- **Améliorer les communications en français avec la communauté acadienne et francophone en respectant les Lignes directrices sur les communications en français élaborées pour le gouvernement.**

Affaires acadiennes et Francophonie

- Promouvoir dans les réseaux sociaux les services en français offerts par le gouvernement.
- Travailler avec Communications Nouvelle-Écosse pour revoir l'efficacité des Lignes directrices sur les communications en français et les réviser au besoin.

Politique et services généraux

- Continuer de fournir à la communauté acadienne et francophone des occasions de contribuer à la recherche pour en apprendre plus sur la culture de la Nouvelle-Écosse et ses avantages économiques et sociaux.